

Feuille d'inscription BNSSA 2017-2018

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

CP :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Durée de la formation :

- Septembre 2017 à juin 2018.

Conditions pour accéder à la formation :

- Avoir 17 ans avant le 1^{er} juin 2018.
- Passer un test d'évaluation des compétences avant de s'engager dans la formation.

Calendrier de formation :

- **Samedi 14h-15h30 (hors vacances scolaires)**
 - La partie natatoire est prise en charge par les éducateurs de la communauté de communes Sud Vendée Littoral à la piscine de La Tranche sur Mer en collaboration avec l'équipe pédagogique de Vendée Sauvetage Côtier.
- **Stage 5 jours pendant les vacances de la Toussaint 2017**
 - Formation PSE 1
 - 9h-12h / 13h-18h

- La partie secourisme, réglementation, présentation des candidats à l'examen est prise en charge par l'équipe pédagogique de Vendée Sauvetage Côtier.

Tarif de la formation :

- **300 € pour la partie natatoire** (entraînement encadré le samedi + accès à la piscine de la Tranche sur Mer et Luçon sur les créneaux public pour l'entraînement personnel).
- **200 € pour la partie secourisme**, réglementation, présentation aux examens et assurance professionnelle à l'association Vendée Sauvetage Côtier.

Conformément à l'article 2 du règlement intérieur : « une fois le droit d'entrée ou autre prestation acquitté, aucun remboursement n'est possible ».

Mensualisation : Il est nécessaire que le mandat autorisant le prélèvement soit bien complété, daté, signé et accompagné du bon relevé d'identité bancaire.

Les prélèvements sont réalisés en 10 mensualités comme suit :

- Pour 2017-2018 : début les prélèvements en Novembre 2017. Fin des prélèvements en Août 2018.

Date limite pour la mise en place ou le renouvellement de la mensualisation : le 9 octobre 2017.

Date :

Signature :

